

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

LES REGLEMENTS DU COLLEGE ayant reçu la sanction de l'Exécutif... LIVRES SONT MAINTENANT OUVERTS pour l'ENREGISTREMENT des MEMBRES.

Il est nécessaire que ceux qui désirent être enrégistrés, expédient au soussigné (Franc de port) leur nom écrit d'une manière lisible et en toutes lettres, leur âge, le lieu de leur naissance, la date de leur commission provinciale, et le prix d'inscription, savoir : DIX PIASTRES en argent de Montréal.

Tous ceux qui ont signé la pétition à la législature pour l'acte d'incorporation ont le droit de se faire enrégistrés de suite pourvu qu'au moment où ils ont ainsi signé, ils aient possédé une licence provinciale pour pratiquer la médecine etc., etc.; et en vertu du règlement qui a rapport aux membres, les livres du Collège seront ouverts pendant SIX MOIS, à partir de l'époque de la passation des dits règlements, savoir le DIX octobre 1848, pour l'enregistrement de tout membre de la profession qui désire le faire pourvu qu'il ait eu une licence provinciale pour pratiquer la médecine etc., etc.; quatre ans à l'époque de la passation de l'acte d'incorporation, savoir le 27 juillet 1847.

FRANCIS C. T. ARNOLDI, M. D. C. M. et C. du B. C. Rue Craig No. 58, Montréal, 24 novembre 1848.

ETOFFE DU PAYS, DE LA Manufacture de Cobourg, H.-C.

LES soussignés, ayant contracté avec la grande manufacture de Cobourg, (H.-C.) pour toute étoffe que cet établissement manufacturera cet automne, préviennent leurs pratiques et le public, qu'ils ont en main un assortiment très considérable de cette étoffe, de toutes les couleurs et de toutes les qualités, et qu'ils la vendent en gros et au détail à des prix très-réduits.

En outre leur assortiment général de draps, casimires, patrons de veste, etc., etc., etc.

Aussi, 39 quarts d'aloze, de la meilleure qualité.

A. HAMEL ET FRERE. Québec, 10 novembre 1848.

ARCHITECTURE

P. F. Trépanier Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au

No. 35, Rue Ste. Anne, et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique.

Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables.

Haute-Ville de Québec, 6 novembre, 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie noire, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Parapluies Français de Châteaufort, pour tapis, Parapluies de Lubin.

Etrosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12, Québec, 28 juin 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique de cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur délivrera un certificat en double l'un des deux certificats devant être présenté au soussigné et les parties respectives de l'autre jusqu'à ce que les dits certificats aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

COMITE DE SECOURS.

PROJETES personnes tenant des billets pour le PREMIER, sont par le présent informées, qu'à défaut par elles de se conformer aux conditions contenues, ces dits billets de 1er PREMIER DECEMBRE prochain, leurs dits billets seront nul et de nul effet.

L. G. BAULLARGE, Président. OL. ROBITAULLE, Secrétaire.

Québec, 30 octobre, 1848.

BONS DES INCENDIES DE QUEBEC.

Bureau du receveur général, Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUEBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la Banque d'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER, Receveur Général.

Avis à nos abonnés.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressants débats sur La liberté du Commerce, L'Education du peuple, Le Rappel de l'Union, Le Rappel des lois sur la navigation, La libre navigation du St. Laurent, La Réforme Postale, etc., etc.

Nous recevons des abonnés pour le temps de la session.

Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement

No. 2, RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

ASSOCIATION POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures J. B. A. CHARTIER, Secrétaire

Québec, 17 juillet 1848.

PROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John L. & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. Québec, 16 juin 1848.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE.

BUREAU ET MARGOTTE. IMPRIMEURS. 29, RUE BUADE, Vis-à-vis le bureau de Poste et le chien d'or, Haute-Ville, Québec.

EN offrant leurs plus sincères remerciements à leurs amis et au public, ont le plaisir de leur annoncer que l'encouragement, dont ils ont bien voulu les honorer, depuis l'ouverture de leur Atelier Typographique, leur a permis d'ajouter à leur établissement un nombre considérable de Caractères nouveaux et de Bordures élégantes, qu'ils ont importés des premières manufactures de Paris, de Londres et des Etrils-Unis; ce qui leur permet d'ajouter qu'il est impossible de trouver quelque chose d'aussi parfait en ce genre dans aucun atelier en Canada.

B. & M. sollicitent respectueusement l'attention publique sur leur magnifique assortiment de Traits Mobiles sur points Typographiques. Quoique la perfection des traits et la beauté du dessin semblent avoir été l'objet principal de leur confection, cependant aucun trouble n'a été épargné pour les rendre utiles et simples dans leur application; chaque trait a été coulé de manière à laisser un vide, en dedans et en dehors, pour l'introduction des caractères, sur diverses directions partant où la chose a été praticable.

Les nombreux obstacles qu'il a fallu surmonter pour donner à la Presse Typographique, l'avantage ci-dessus réservé à l'Art du Graveur et du Lithographe vient d'être franchis par l'introduction de ces belles collections de Traits Mobiles.

B. & M. osent espérer que les avantages que l'on pourra retirer d'une aussi belle collection leur assureront un patronage qui leur permettra de faire quelques importations nouvelles qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport de la Typographie Unie ou de Lure. Ces améliorations ne sont pas les seules qui attireront l'attention; ils se proposent aussi d'apporter tous les soins et le perfectionnement dont l'Art Typographique est susceptible, dans l'exécution des ouvrages dont on voudra bien les honorer.

Québec, 29 novembre 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

Marchandises d'automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX. VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Écosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Deskins, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Mérinos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirts blancs et colorés, Rubans, Lacs, etc., etc.

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.

Québec 20 Septembre.



ETIENNE ALAIN, CORDONNIER, Grande rue du Faubourg St. Jean.

L'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en général qu'il a constamment en mains un assortiment des plus étendus de Chaussures de Caoutchouc pour Dames et Messieurs qu'il vendra à des prix très réduits. Aussi chaussures de cuir anglais, français et Américains, confectionnés, avec le plus grand soin, et avec les meilleurs matériaux. Ses prix sont réduits.

Québec, 17 novembre 1848.

OTTAWA HOTEL.

John D. Tripp.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Gouters et Lunch prêts sous le plus court délai.

Québec, 1 décembre 1848.

Les Sagamos Illustres,

PAR M. BIBAUD. PRIX 5s.

Cet ouvrage est en vente chez J. & O. CRÉMAZIE.

No. 12 Rue la Fabrique. Québec, 15 novembre 1848.

PRÉPARATION PRÉCIEUSE DE SASEPAREILLE.

LE Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Canterbury N. H. ayant vendu aux soussignés le droit exclusif de vendre son SIROP CONCENTRE ET COMPOSÉ DE SASEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoignages de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures merveilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chroniques des organes digestifs, de Dyspepsie d'Indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'aignures de l'estomac, de désordre dans les fonctions de la foie, d'éruptions chroniques de la peau, d'Érysipèle et de toutes les affections scrofuleuses. On trouvera par l'observation que plusieurs des maladies ci-dessus et surtout cette affreuse et fatale maladie, la Phlogose Pulmonaire ou la Consumption ont généralement pour origine un état scrofuleux du système; or pour guérir ces maladies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies du foie se rencontrent souvent chez les scrofuleux et qu'on les appelle maladies du foie. Mais il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complètement ces maladies du foie il faut faire disparaître cette diathèse scrofuleuse.

On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploi dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été ramenées à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais les propriétaires n'ont pas cru devoir les introduire ici mais ils demandent au public de

LIRE L'EXTRAIT SUIVANT

du rapport des juges des préparations chimiques à la cinquième exposition de l'ASSOCIATION CHARITABLE DES ARTISANS DE MASSACHUSETTS, tenue à Boston en septembre 1847:—

« Le sirop de Sasepareille, tel que préparé par le Dr. Corbert de la société des quakers, de Canterbury N. H. a été examiné avec soin. Il est approuvé par les

noms des médecins les plus distingués du pays, et le comité connaissant sa composition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition ont un caractère si utile et si rénovateur que le comité croit devoir déclarer que c'est la meilleure préparation de Sasepareille qu'on connaisse jusqu'ici et comme telle lui accorde un diplôme.

JOHN W. WERSTER, M. D. Professeur de chimie au collège d'Harward

MARTIN GAY, M. D. Chimiste Boston.

J. V. C. SMITH, M. D. Et rédacteur du journal de Médecine et de chirurgie de Boston.

De E. R. Pealee, M. D. professeur d'anatomie et de physiologie, au collège de Dartmouth et de professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de médecine de Brunswick, Hanover N. H. 23 décembre, 1847.

Je connais le sirop composé et concentré de Sasepareille préparé par le Dr. Corbert de la société des quakers depuis quatre ans lorsqu'il fit connaître à la société médicale de New Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbert ne pouvait manquer d'être un remède précieux, dans tous les cas où les effets particuliers de la Sasepareille sont requis. Cette espérance s'est pleinement réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil digestif et dans les affections scrofuleuses en général. Les ingrédients ajoutés à la Sasepareille dont il renferme une plus grande quantité qu'aucune autre préparation dont je me sois encore servi, augmentent ses effets altératifs, le rendre diurétique et dans la plupart des cas légèrement laxatifs. Je recommande aux médecins comme supérieur à tout sirop de Sasepareille que j'ai encore employé pour les cas qui requièrent l'emploi de ce remède, les médecins seuls étant selon moi capables de discerner les circonstances précises dans lesquelles il doit être fait usage.

E. R. PEALEE, M. D. Monsieur Edward Prinley & Cie:—

Messieurs:—Avec un bouteille de l'extrait composé et concentré de Sasepareille, j'ai reçu une copie de sa formule, pour le préparer.

L'analyse m'a prouvé l'existence des substances actives indiquées et les bonnes qualités de cette préparation.

La formule montre l'union de quelques-unes de nos meilleures racines indigènes avec les substances médicinales les plus en réputation et ne se renferme pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Sasepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférence en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composée.

Je suis, etc. ANG. R. HAYES, M. D. Chimiste de l'Etat de Massachusetts.

Mars 16 1848. De M. Parker Cleaveland L. D. premier professeur de Chimie, de Pharmacie, de Minéralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine.

Brunswick Maine, 8 avril. Messieurs E. Brinley & Cie.

Messieurs:—J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Sasepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que certifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, particulièrement celles pour lesquelles on conseille de l'administrer. Outre la Sasepareille cette préparation renferme des ingrédients précieux.

Je suis, respectueusement etc. P. CLEAVELAND, M. D.

AU DR THOMAS CORBERT, Cher monsieur:—En réponse à vos questions touchant votre sirop composé de Sasepareille, je vous dirai qu'il y a environ huit bouteilles et j'en ai eu depuis ce temps plus de cent bouteilles, et mes patients s'en sont procurés d'ailleurs de cinquante à cent autres. Je l'emploie dans mon institution orthopédique de préférence à toute autre préparation de Sasepareille. Dans l'éruption spinale, plusieurs espèces de maladies éruptives de la peau et de maladies des hémorrhoides, dans un état d'ulcération jointes à des dispositions scrofuleuses, c'est un remède des plus précieux. Dans les ulcères mal conditionnés et scrofuleux les effets en sont excessivement heureux la santé s'améliore rapidement et les ulcères sont vite guéris. Elle agit comme tonique, tranquillement et comme laxatif. Jusqu'à ce que je trouve un meilleur composé, j'espère être entièrement approvisionné par vous ou vos agents avec respect et estime.

ALANSON ABBE, M. D. Boston, 21 février 1848.

A vendre en toute qualité par E. BRINLEY & Cie. Boston, Mass.

Ainsi par leur agent. JOSEPH ROWLES, Salle médicale marché de la Haute-ville, Québec.

Québec, 15 novembre 1848.

La Compagnie de GRAENFENBERG.

La Compagnie de Graenfenberg est maintenant incorporée par la législature de l'Etat de New-York avec un capital de \$100,000. Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires.

On peut avoir la plus entière confiance dans les médecins qui portent les armes de la compagnie; et partout où se rencontre un dépôt ou une branche de Graenfenberg le public peut obtenir les meilleurs remèdes. Dans toutes les localités où il n'y a pas de branche les habitants devraient prendre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi.

La compagnie possède dans ses nombreux bureaux, quelle ne saurait publier. Elle en extrait seulement quelques uns qui ont tous été examinés et attestés par le Régénéral N. Romps, D. D., F. Haller, (réducteur du Commercial advertiser de New-York) et son honneur W. V. Brady, ci-devant Marie de la cité de New-York.

D'BARTON, Secrétaire, Bureau de la Compagnie de Graenfenberg, Broadway, No 50, New-York, juin 1848.

LES MEDICINES DE GRAENFENBERG.

Les médecins qui sortent de cette compagnie consistent en une série de remèdes vraiment adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recommandés. On a jeté beaucoup de discrétion sur les médecines brèves et leur attribution des propriétés curatives universelles. Il faut être non seulement soi-même encore impudent pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle est contraire aux premiers principes du sens commun.

La série des médecines de Graenfenberg commence par les PILLULES VEGETALES DE Graenfenberg.

Les maladies suivantes cèdent facilement à ces pillules:—

L'As-hème, Les Maladies Biliaques, Les Clous, Les Intestins—action déficiente, Les maladies de Poitrine, Les Catarrhes, Les Constipations, La Toux—pendant la grossesse, La Constipation, La Diarrhée, La difficulté de respirer, La Dyspepsie, La Consumption dyspeptique, La Digestion imparfaite, Le Sang purifié à la tête, Les maladies d'Oreilles, Les Erysipèles, L'épilepsie, Les saignements de Nez, La fièvre Gastrite, Les Vermeux, La Grippe, Des brûlements de cœur, Le mal de tête, L'hystérie, Les rétentions d'urine, L'indigestion, L'inflammation des parties vitales, L'inflammation de l'estomac, La jaunisse, Les maladies du Foie, Les suppressions menstruelles, Les maux de nerfs, Les névralgies, La fièvre, nerveuse, intermittente ou continue, Les fleurs blanches, La faiblesse, Les rhumatismes, Les diversas maladies de l'estomac.

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE. ABSINTHE DE SANTE DE GRAENFENBERG ENTIEREMENT VEGETALE.

Arrangée avec soin et élégante par la compagnie de Graenfenberg et tirée d'une qualité de plantes médicinales, PURIFIANTES, AFOUCIASSANTES OU TONIQUES, de racines, d'herbes et d'écorces recueillies dans les forêts et les prairies de l'Amérique.—Prix 1s. 3d. par paquet.

LA PANABEE DES ENFANTS.

Cette médecine devrait se trouver chez chaque famille dans tous les pays. Elle guérit souverainement toutes les maladies auxquelles les enfants sont sujets. Pour la dysenterie et toutes les autres affections de l'estomac et des intestins elle est infaillible. Prise en petites doses de temps à autre elle empêche la maladie dans tous les climats. Elle n'a besoin que d'être essayée pour être recommandée par toutes les mères de famille. Dans les Etats du Sud et l'Ouest, du sud-ouest et des tropiques est valeur est inestimable. Il n'y a pas de mal de la tête d'autre remède auquel on puisse se fier pour les maladies des enfants. Elle comble un vide, et toutes les mères en sentaient le besoin. Prix 2s. 6d. avec de longues instructions.

LA MOTION DE GRAENFENBERG POUR LES YEUX.

Cette préparation n'a pas son égale pour les maladies des yeux. Elle est composée sur les principes les plus scientifiques et a opérés des cures merveilleuses. C'est un remède positif et prompt pour l'inflammation ordinaire, faiblesse ou obscurcissement de la vue les larmes involontaires, les matières épaissies dans les yeux, etc., etc.

Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instructions.

La Sasepareille de Graenfenberg. Cet extrait de sasepareille possède une incomparable et plus grande efficacité que tout autre sasepareille, soit dans ce pays soit ailleurs. Elle est préparée sur un plan tout nouveau et par un mécanisme unique au moyen duquel toutes les propriétés délicates de la sasepareille et d'autres ingrédients sont extraits dans toute leur excellence. La matière inerte et sans vertu qui encombre les autres préparations de sasepareille est exclue de celle-ci par les moyens employés. Une bouteille de sasepareille de Graenfenberg en vaut dix des autres et est par conséquent dix fois meilleur marché.

PRIX 5 LA BOUTEILLE. L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE.

Parmi les maladies auxquelles cet onguent extraordinaire est adapté, on peut énumérer les suivantes. Les ENFLURES GLANDULAIRES et du Visage.— Les maux des seins des nourrices.— La Bronchite.— Les Clous et les Dartres.— La Tigne et le loup lèvre APPLICATION PRECIEUSE POUR LES BRULURES PAR LE FEU OU L'EAU BOUILLANTE, LES PLAIES DE VESICATOIRES, LES ERESIPELES, LES HEMORROIDES.

Il guérit promptement toutes les CONTUSIONS, les COUPURES FRAICHES; les plaies FIEUREUSES ou SCROFULEUSES sont bien et ramenées à un état satisfaisant et souvent guéries.

Prix 1s. 3d. la Boîte avec d'amples instructions. Seul Agent pour Québec, JOSEPH BOWLES, Salle Médicale, Marché de la Haute-Ville, Québec. 15 novembre 1848.